



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 18	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 24 septembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-88 :

Adhésion de l'Eurométropole de Metz à l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU les articles L. 1115-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la coopération décentralisée,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le vote favorable de l'Assemblée Générale de l'AIMF du 24 mai 2024 à l'intégration de Metz Métropole en tant que membre,

CONSIDERANT l'engagement de Metz Métropole dans la promotion de la coopération internationale et son investissement dans le développement de partenariats internationaux,

CONSIDERANT l'intérêt de Metz Métropole d'intégrer le réseau international des villes et des maires francophones, afin de renforcer ses liens avec d'autres collectivités territoriales francophones et de participer activement aux débats et aux réflexions sur les politiques publiques locales,


DECIDE d'adhérer à l'Association Internationale des Maires Francophones,

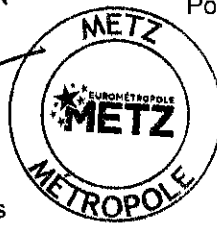
APPROUVE le versement d'une cotisation annuelle de 3 700 € et d'un droit d'entrée unique de 300 € à l'AIMF,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette adhésion.


Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



La Présidente

Paris, le

11 JUIN 2024

ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES MAIRES
FRANCOPHONES

9, RUE DES HALLES
75001 PARIS

TÉLÉPHONE
0033144882288

TÉLÉCOPIE
0033140390662

aimf.asso.fr

sportetville.org

urbanisme-francophonie.org

En savoir plus



Retrouvez-nous



Monsieur le Président,

J'ai le grand plaisir de vous confirmer que la 44^{ème} Assemblée générale de l'AIMF, réunie à Lausanne, le 24 mai 2024, a décidé d'accueillir favorablement votre demande d'adhésion à notre association.

Permettez-moi donc, au nom de tous les maires de l'AIMF et en mon nom personnel, de vous en féliciter et de vous souhaiter la bienvenue.

Le Secrétariat permanent, se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous communiquer les informations pratiques liées à cette admission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Anne Hidalgo
Anne HIDALGO

Monsieur François GROSDIDIER
Président
Eurométropole de Metz
Maison de la Métropole
1 place du Parlement de Metz
57011 Metz Cedex

Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB88-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB88
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Adhésion de l'Eurométropole de Metz à l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)
Classification : 5.7 - Intercommunalite
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB88-DE
Document principal : 99_DE-88.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:27	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:28	En cours de transmission	
29/09/24 09:30	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:49	Accusé de réception reçu	